

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	28 (1940)
Heft:	579
 Artikel:	Réflexions après la panique
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263876

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE... Fr. 6.—
ÉTRANGER... 8.—
Le numéro... 0.25
Rédactions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est
dû d'abandonner les 6 mois (3 fr.) établis pour la renouvellement
l'année en cours.

11 cent. le mm.

Largur de la colonne : 70 mm.
Rédactions p. annonces répétées

Electrices, les femmes suis-
ses veilleront sur l'honneur du
pays en donnant les coups de
balai nécessaires. En toute
occasion, on peut en être cer-
tain, elles voteront avec autant
de bon sens, de clairvoyance,
de patriotisme, que les fils
qu'elles ont élevés.

Benjamin VALLOTON.

AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos abonnés, lecteurs, collaborateurs et correspondants de bien vouloir prendre note que, dès maintenant et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction et de la Direction de notre journal est de nouveau

17, rue Töpffer, Genève

tout envoi fait aux Crêts de Pregny subissant de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.



XXIX^e Assemblée générale
de l'Association suisse pour
le suffrage féminin

Fixée au mois de mai, renvoyée aux 26 et 27 octobre, cette Assemblée générale a été exceptionnellement organisée par l'Association cantonale neuchâteloise et l'Union féministe de Neuchâtel. Elle a réuni une centaine de participantes, dont 76 déléguées de 20 sections sur 31. Les Neuchâteloises ont eu la délicate pensée de meler l'agrable à l'utilité, l'art à la discussion, et je crois bien que c'était la première fois dans nos annales : le culte prévu, ayant été supprimé par la maladie de Mme Stroehle, licenciée en théologie, a été remplacé par une visite à l'émuovante rétrospective de Blanche Berthoud, à la galerie Léopold Robert ; l'heure consacrée aux disparus a été encadrée du chant, par Mme Perrel-Wyss, accompagnée au piano par Mme Jacot, de deux admirables cantates de Bach ; jamais on n'a pu apprécier avec autant d'émotion les vertus toniques de l'art du grand Cantor, qui est la musique des grandes heures que nous vivons.

L'Assemblée des délégués...

s'est tenue le samedi 26, dès 14 h. 30, dans la salle de l'annexe de l'hôtel Terminus, sous la présidence de Mme A. Leuch, que réjouissait la perspective de déposer la charge qu'elle assume si bien depuis douze ans, et qui a souhaité une bienvenue particulière à Mme Volonteri, venue du lointain Tessin. Le départ de Mme Studer de Goumoens (Winterthour), vice-présidente aimable et entendue, depuis douze ans membre du Comité central, cause des regrets ; une vive gratitude est due à cette féministe pour son dévouement et ses belles qualités. La mobilisation a naturellement exercé son influence sur l'activité de l'Association, laquelle a été un peu ralentie. Des initiatives sont en cours à Genève et à Neuchâtel ; Bâle a étudié les voies et les moyens d'en lancer une et a renoncé à cette entreprise. Tous les députés aux Chambres fédérales ont reçu, en décembre 1939, une requête leur rappelant les pétitions et les motions qui reposent depuis plus de vingt ans dans les cartons fédéraux ; il va sans dire qu'aucune grande initiative ne pourra être entreprise tant que ces affaires n'auront pas été examinées par les Chambres.

L'Association soutient la presse féministe, car la presse quotidienne préfère à nos articles les recettes de cuisine, les pages de mode ou les admonestations sévères aux ménagères trop prévoyantes. Mme Aellig (Berne) a passé la main pour la rédaction du bulletin de presse, et a rendu de grands services dont elle a été remerciée. Les cours de vacances de 1939 et de 1940 ont été supprimés. « Femmes et Démocratie » se réunira en novembre à Lucerne ; le maintien de nos institutions démocratiques est à la base de nos revendications et la condition d'un mouvement féministe indépendant. Le pavillon de la femme, à l'Exposition nationale de Zurich, a été un succès, et le déficit de 10.000 fr. laissé par l'édition de la brochure, a été comblé, ainsi que l'a fait savoir Mme E. Bloch (Zurich).

Le succès de notre requête, faite avec quarante autres associations, pour que le cautionnement, pour être valable, doive être signé par les deux époux, n'est pas encore assuré ; la question reviendra devant le Conseil national. Une vive gratitude est due à M. H. Vallotton, que son voyage en Finlande a converti à nos idées, et qui le dit et l'écrit courageusement. Une pensée a été adressée aux amies de l'étranger qui supportent les plus vives souffrances. Car notre Association est une des seules qui, en Europe, puissent siéger dans des conditions normales et en toute liberté. C'est un privilège dont nous sentons toute la valeur.

Mme Leuch, en terminant son dernier rapport, a remercié les sections du don qu'elles lui ont fait : un splendide sac rouge qui lui permet de servir ses papierasses quand elle se livre à ses enquêtes militaires pour le Don National et pour l'assurance militaire, et une somme en espèces qui lui permet d'adoucir quelques misères particulièrement douloureuses. Si le nombre des sections a diminué pendant le règne de Mme Leuch, la faute en est aux circonstances, qui sont contraires à notre propagande. Nous poursuivrons le travail avec courage, contre vents et marées. Les applaudissements de l'assistance appuient les paroles de reconnaissance de Mme Gourd, qui remet à la présidente sortante de charge une gerbe de fleurs, et le geste de Mme Volonteri, qui a apporté de son canton un bel épé de bois enrubanne aux couleurs tressées.

Les comptes présentés par Mme Grüttner, vérifiés par Berne, sont adoptés avec un bénéfice de 131 fr. sur un total de recettes de 3114 fr. ; le budget pour 1940-1941 prévoit un déficit de 600 fr. La cotisation annuelle a été maintenue à 75 centimes par membre.

On entend ensuite Mme Gourd, qui parle de l'initiative populaire sur laquelle se prononcent les électeurs genevois, le 1^{er} décembre,

vient également d'écouter. Point tant celles frère ! Car nous ne songeons nullement à nier qui assurent que cette panique a eu une qu'il y ait eu des femmes, et beaucoup de femmes origine étrangère, car si ce bruit était exact, mes, dans la foule des accapareurs. Mais ce ne sont pas pourtant elles qui ont acheté garder tout son sang-froid, et bien comprendre d'un coup cinq complets masculins, ni elles que l'affollement ne peut conduire qu'aux pires catastrophes. Mais les voix qui disent que nos autorités responsables ont été à la fois brutales et imprévoyantes, ont négligé de prendre, en temps utile, les mesures nécessaires, et surtout de tenir régulièrement notre population au courant des nécessités et des difficultés de notre ravitaillement... L'expérience avait été pourtant faite qu'averti à temps, et suffisamment renseigné, le peuple suisse est qu'elle pourrait obtenir pour cette somme : capable d'une tranquille discipline, et nous connaissons bien des étrangers qui admiraient nous a entendu sa femme se plaindre qu'il la façonnent régulièrement, sans heurts ni panique, lui ait ordonné d'acheter du coup 50 kg. de beurre... et ainsi de suite. Elles auraient du système de rationnement et de répartition des denrées. Pourquoi ne pas avoir continué dans cette voie, la seule digne d'une vraie démocratie ? C'est, croyons-nous, savoir, ce que vous les innombrables recommandations et injonctions dont on l'a abreuvié des débuts au Conseil fédéral dans une lettre toute récente, qui demande en outre l'augmentation de la guerre : conservez ceci, séchez cela, et nous vous étonnerez plus que, docile à obéir là aussi à une décision maritale, parfois si catégoriquement exprimée qu'elle touchait presque au reproche de manquer à son devoir. Or, quelle est la mère de famille soucieuse de sa responsabilité, quelle est la ménagère consciente de sa tâche, qui résisterait à pareil reproche ?

Que Mme B. F. Hodler se rassure donc, et avec elle celles qui partagent ses craintes : si les 60.000 femmes, futures électrices à Genève, ont agi de façon à ne pas mériter le droit de vote, elles sont en bonne compagnie des 50.000 électeurs actuels, auxquels il faudra alors aussi tout simplement retirer ce droit. C'est la bonne logique et la simple équité.

E. GD.

et Mme Emma Porret, présidente de l'Association cantonale neuchâteloise, qui fait l'historique de la motion Brandt. Les lecteurs du Mouvement féministe savent de quoi il s'agit ; nous ne nous y attarderons pas, et ne pouvons que souhaiter la réussite de ces courageuses initiatives ; le canton qui fera la brèche dans le mur épais de l'opposition masculine rendra un fier service aux femmes.

(La fin en 3^e page) S. B.

Pourquoi les femmes travaillent-elles ?

Une enquête sur la situation économique des employées de bureau et des vendeuses de magasin, à Zurich.

(Suite et fin) 1

Quel est le sort réservé dans leur vieillesse à ces femmes sur lesquelles pesent actuellement de telles charges ? A la question : Pouvez-vous faire quelques économies en prévision de la vieillesse ou du chômage ? 34 % des employées et 55 % des vendeuses répondent catégoriquement : Non ! 39 % des premières et 38 % des secondes arrivent à mettre de côté des sommes bien insuffisantes, 9 % et 3 % respectivement déclarent pouvoir parer à leur future incapacité de travail dans une certaine mesure sans toutefois avoir l'assurance qu'elles pourront se suffire à elles-mêmes. 18 % des employées et 4 % des vendeuses seulement envisagent l'avenir sans appréhension. Il est vrai que nombre de ces travailleuses sont affiliées à une caisse de pension ou à une assurance-vie, mais 44,5 % des employées et 55 % des vendeuses ne peuvent prétendre à aucun secours semblable. La question devient plusangoissante encore lorsque l'on considère que 21 % de ces dernières et 18,5 % des premières

¹ Voir le Mouvement, Nos 576 et 578.

supportent encore les charges familiales mentionnées plus haut. La presque totalité des travailleuses déclare n'avoir aucun autre moyen que sa profession pour assurer son pain. La perte de leur capacité de travail entraînerait pour beaucoup les plus pénibles conséquences : plus d'un quart devrait avoir recours à l'aide d'une famille qui se trouve elle-même bien souvent dans une situation financière fort difficile ; près de la moitié prévoit qu'elle tomberait à la charge de la charité publique.

A la fin de cette brochure si détaillée et modérément composée, les auteurs répondent à l'objection que Pon ne manquera pas de leur opposer : les réponses ne sont pas assez nombreuses pour autoriser une généralisation des résultats. Pourtant des conclusions instructives peuvent être tirées de cette enquête. Il apparaît tout d'abord que presque toutes ces travailleuses sont si étroitement



Cliché Mouvement Féministe
Un geste si simple... et qui permettrait tant d'actes utiles !..